

LU POUR VOUS !

Source de l'article : LE FIGARO

LE FIGARO SOCIÉTÉ

Port d'armes hors service : les policiers refusent le projet du gouvernement

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/01/01016-20151201ARTEFG00164-port-d-armes-hors-service-les-policiers-refusent-le-projet-du-gouvernement.php>

Les policiers peuvent porter leurs armes 24H/24 depuis le 19 novembre. Les syndicats policiers estiment que la proposition ne va pas assez loin et que le port d'armes en dehors des heures de service doit se prolonger au-delà de l'état d'urgence.

C'était une revendication des policiers depuis longtemps. Ils ont finalement obtenu gain de cause, à la faveur des tragiques événements du 13 novembre: ils pourront désormais porter leurs armes en dehors de leurs heures de service, s'ils sont volontaires, selon une note provisoire de la direction rendue publique quelques jours après les attentats.

La mesure a été mise en place immédiatement, mais ses modalités devaient être précisées par un comité technique présidé par le ministère de l'Intérieur lundi.

Problème: les principaux syndicats de policiers (Alliance, UNSA, FO) ont refusé la proposition du gouvernement, estimant qu'elle n'allait pas assez loin.

Les policiers demandent en effet que la mesure ne dure pas seulement le temps de l'état d'urgence, comme l'a prévu le comité, mais soit permanente.

«Nous voulons que la mesure soit pérenne. Les Français peuvent faire confiance à leurs policiers, qui sont là pour les protéger.» estime Fabien Vanhemelrick, secrétaire général délégué du syndicat Alliance.

«Nous demandons à ce que le policier puisse être habilité à porter son arme tout le temps et pas seulement pendant l'état d'urgence» renchérit Patrice Ribeiro, secrétaire général de Synergie Officiers. «Il faut en finir avec cette culture franco-française... En Italie, en Espagne, sans même parler des Etats-Unis, les policiers sont armés».

En France, les policiers ont déjà leurs armes sur eux pendant le trajet domicile/travail. Mais ils doivent impérativement porter leurs gilets pare-balle. Le refus du port d'armes hors service, de dérapages, suicides avec l'arme de service, de derapages.

Une possibilité d'intervention instantanée

Dans une tribune parue dans *Le Figaro* début septembre, Patrice Ribeiro et l'avocat Thibault de Montbrial évoquaient déjà cette proposition.

Vous retrouverez l'intégralité de cet article ci-dessous.

Le Bureau National

Port d'armes hors service : les policiers refusent le projet du gouvernement

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/01/01016-20151201ARTFIG00164-port-d-armes-hors-service-les-policiers-refusent-le-projet-du-gouvernement.php>

Les policiers peuvent porter leurs armes 24H/24 depuis le 19 novembre. Les syndicats policiers estiment que la proposition ne va pas assez loin et que le port d'armes en dehors des heures de service doit se prolonger au-delà de l'état d'urgence.

C'était une revendication des policiers depuis longtemps. Ils ont finalement obtenu gain de cause, à la faveur des tragiques événements du 13 novembre: ils pourront désormais porter leurs armes en dehors de leurs heures de service¹, s'ils sont volontaires, selon une note provisoire de la direction rendue publique quelques jours après les attentats.

La mesure a été mise en place immédiatement, mais ses modalités devaient être précisées par un comité technique présidé par le ministère de l'Intérieur lundi.

Problème: les principaux syndicats de policiers (Alliance, UNSA, FO) ont refusé la proposition du gouvernement, estimant qu'elle n'allait pas assez loin.

Les policiers demandent en effet que la mesure ne dure pas seulement le temps de l'état d'urgence, comme l'a prévu le comité, mais soit permanente.



«Nous voulons que la mesure soit pérenne. Les Français peuvent faire confiance à leurs policiers, qui sont là pour les protéger.» estime Fabien Vanhemelrick, secrétaire général délégué du syndicat Alliance.

«Nous demandons à ce que le policier puisse être habilité à porter son arme tout le temps et pas seulement pendant l'état d'urgence» renchérit Patrice Ribeiro, secrétaire général de Synergie Officiers. «Il faut en finir avec cette culture franco-française... En Italie, en Espagne, sans même parler des États-Unis, les policiers sont armés».

En France, les policiers ont déjà leurs armes sur eux pendant le trajet domicile/travail. Mais ils doivent impérativement porter leurs gilets pare-balle. Le refus du port d'armes hors service était motivé pour plusieurs raisons: crainte de suicides avec l'arme de service, de dérapages.

Une possibilité d'intervention instantanée

Dans une tribune parue dans *Le Figaro*² début septembre, Patric Ribeiro et l'avocat Thibault de Montbrial évoquaient déjà cette proposition.

«La première mesure ne coûterait pas un centime, et ce n'est pas trahir un secret que d'écrire ici qu'elle est déjà mise en œuvre de façon empirique par quelques-uns des fonctionnaires: il s'agit de permettre aux personnels légalement habilités à porter une arme à feu en service et porter celle-ci 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7».

«Une telle mesure impliquerait mécaniquement que plusieurs milliers d'hommes et de femmes vaquant à leurs occupations personnelle dans les galeries commerciales, les transports en commun, les restaurants ou cinémas seraient désormais susceptibles d'intervenir instantanément en cas d'attaques telles que celles du Bardo ou de Sousse» écrivaient-ils, avant les attentats du 13 novembre.

Rue de Charonne, vendredi 13 novembre, un commissaire de police a été grièvement blessé par les terroristes. «S'il avait eu son arme de service sur lui, ç'aurait pu se passer autrement» commente un syndicaliste.

Le port d'armes hors service sera soumis à deux conditions: le policier devra porter un brassard «police» lors de son intervention éventuelle «afin de permettre son identification et éviter toute confusion». Il devra avoir effectué au moins un tir d'entraînement dans l'année.

Les syndicats estiment qu'un policier sur deux pourrait être volontaire pour porter son arme hors service. Sachant qu'il y a plus de 110.000 policiers en France, cela ferait en effet des milliers d'hommes et de femmes armés dans les transports, les salles de concerts, les cafés et les supermarchés, prêts à neutraliser d'éventuels assaillants.

Les syndicats devraient rencontrer Bernard Cazeneuve mercredi, et espèrent obtenir la prolongation de cette mesure au-delà de l'état d'urgence. Du côté du ministère de l'Intérieur, on déplore la vision «jusqueboutiste» des syndicats, et on affirme qu'on «avisera».



Eugénie Bastié journaliste

[@EugenieBastie](#)

Liens:

¹ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/11/19/01016-20151119ARTFIG00092-les-policiers-pourront-porter-leur-arme-24-heures-sur-24.php>

² <http://www.thibaultdemontbrial.fr/wp-content/uploads/2015/09/article-figaro-10-septembre-2015.pdf>